

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 40 (1943)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

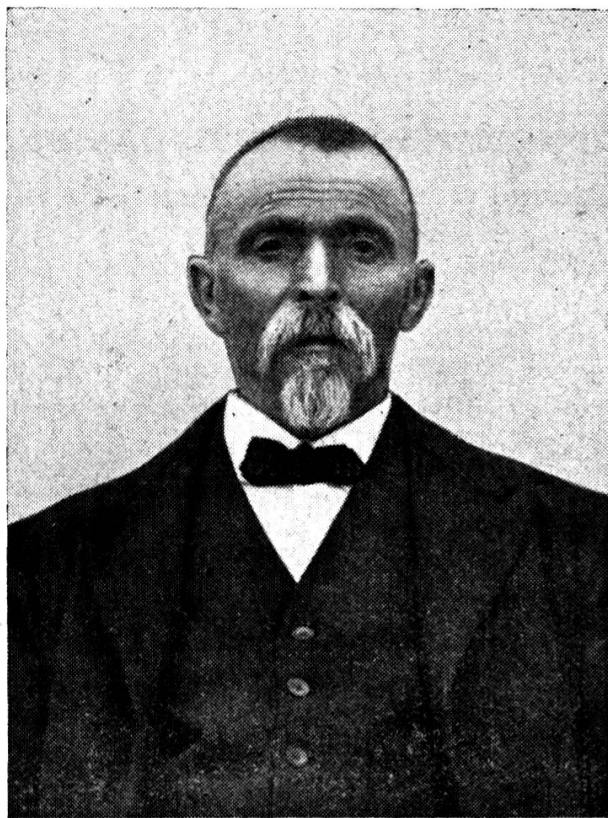
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE



† **Louis LAMBELET (1858-1943)**

Le papa Lambelet n'est plus. Le 11 août dernier, un long cortège l'a conduit au champ du repos, là-haut, à l'orée de la forêt où les sapins murmurent une éternelle symphonie de tristesse et d'espérance. Vers-chez-les-Blanc et le Jorat étaient voilés de deuil.

Bon papa Lambelet, il l'était à plus d'un titre : père d'une nombreuse famille, père des abeilles, père également par tous les bons conseils et les sages avis donnés aux apiculteurs et à tous ceux qui vivaient au voisinage de sa paisible demeure. Il a trouvé la récompense de sa bonté au sein de sa famille qui l'a entouré de soins et spécialement auprès de la fille demeurée avec lui et dont l'affection remplaçait, en quelque sorte, celle de la compagne bien-aimée perdue depuis quelques années. L'imposant convoi d'amis, venus malgré les pressants travaux des moissons, a marqué toute l'estime et toute la reconnaissance d'une population qui aimait Louis Lambelet

Nous gardons la mémoire du sociétaire fidèle et dévoué, du vétéran qui savait son art apicole de façon remarquable, avait plaisir à en instruire les jeunes et les moins jeunes. Il le faisait avec une finesse et une jovialité pleines de charme, où l'on sentait son cœur. Il attirait la sympathie et le respect.

Nous nous inclinons à son souvenir, nous le garderons comme une chose précieuse et réitérons à sa famille l'assurance de notre vraie sympathie.

A. G.

Coupons valables pour l'achat de miel

Les titres de rationnement suivants peuvent être utilisés pour l'achat de miel :

Les coupons du groupe d'acquisition 1 (sucre) de la carte personnelle de denrées et de la carte de sucre pour conserves, ainsi que les coupons de grandes rations et de fournisseurs de ce groupe d'acquisition. (Exemple : un coupon pour 1 kg. de sucre permet l'achat de 2 kg. de miel.)

Les coupons du groupe d'acquisition 51 (marchandises FM) de la carte personnelle de denrées, ainsi que les coupons de grandes rations et de fournisseurs de ce groupe d'acquisition. *Seule la quantité « base sucre » mentionnée sur les coupons doit être prise en considération.* (Exemple : un coupon pour 1 kg. « base sucre » donne droit à l'achat de 2 kg. de miel.) Pour novembre, les deux coupons 51.18 sont valables donc pour l'achat de miel. (125 gr. de confiture = 125 gr. de miel.) En décembre, d'autres coupons seront également validés et peut-être aussi les mois suivants.

Les coupons permettant l'achat de miel artificiel de raisin ne peuvent en aucun cas être utilisés pour l'achat de miel.

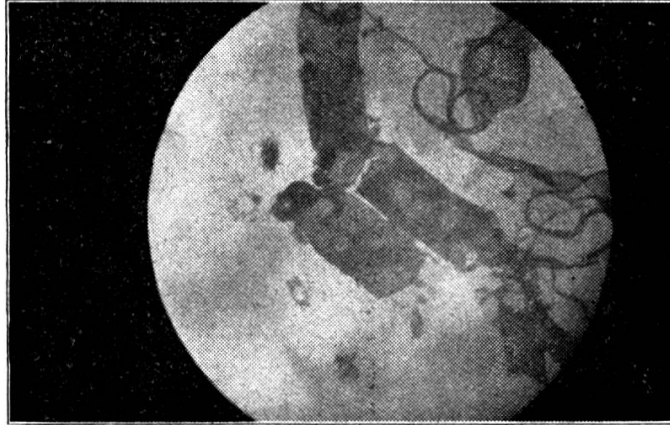
Aucun coupon ne sera validé pour du miel seul.

La maigre récolte de 1943 justifie cette manière de faire. Sur les coupons 51.18 ne figure pas le mot miel pour éviter que la demande ne dépasse les possibilités du marché.

Instructions relatives aux allocations pour perte de salaire

L'année 1943 est certainement pour de nombreux apiculteurs suisses une année déficitaire, aussi est-il indiqué de porter à la connaissance des Romands tout spécialement que des démarches ont été entreprises par le Comité central de la Société suisse d'apiculture auprès du Secrétariat suisse des paysans pour permettre aux apiculteurs, qui n'ont pas fait de récolte de miel cette année, d'être dispensés du paiement de la contribution à la caisse de compensation de l'agriculture. Ces démarches ayant abouti, nous sommes autorisés, d'entente avec le Département fédéral de l'industrie, du commerce et du travail, de porter à la connaissance des apiculteurs ce qui suit :

Dans les instructions relatives aux allocations pour perte de salaire, il est prévu la possibilité de dispenser du paiement de tout ou partie de la taxe lorsque certaines circonstances feraient de cette taxe une charge pour l'intéressé (art. 26bis des dites instructions).



Trachée malade, grossissement 85 fois. Acariose 100 %.
(Cliché H. Comte, inspecteur.)



Trachée à son point d'attache, grossissement 85 fois. Ruchée atteinte au 100 % d'acariose. — Rucher de M. E. Reymond, à Romainmôtier.
(Cliché H. Comte, inspecteur.)

Les apiculteurs, dont la récolte de miel aurait été inférieure à 3 kg. par colonie, se trouvant dans ce cas, auront la possibilité de présenter une requête écrite à la caisse de compensation compétente (Bureau communal de la caisse cantonale de compensation), requête justifiée demandant la dispense du paiement de la taxe.

L'année apicole, pour la dispense, va du 1er juillet 1943 au 30 juin 1944. Ne peuvent en bénéficier que les apiculteurs non-agriculteurs.

Nous engageons donc les intéressés à faire usage de la possibilité qui leur est accordée.
(Tiré de la *Blaue*.)

Morges, le 16 novembre 1943.



Conseils aux débutants

Voici trois semaines environ que nos amies sont fortement groupées au centre de la ruche (pour les ruches isolées du moins). Nous avons une dizaine de ruches avec paroi vitrée à l'arrière et nous avons pu constater que le groupe est vraiment concentré : on ne voit pas une seule abeille à l'arrière des rayons, ni dans les côtés ni au centre. La température se maintenant basse, il en sera ainsi encore tant qu'il fera froid. Profitez de cette réclusion pour des déplacements à courte distance, ne dépassant pas quelques mètres, et toujours en procédant le plus délicatement possible. S'il s'agit de déplacements à longue distance, tâchez de *prévoir* un radoucissement et transportez avant qu'il y ait une nouvelle sortie. La longue réclusion obligera vos abeilles à prendre l'orientation nouvelle et ainsi il s'en perdra très peu. Mais à l'arrivée au nouvel emplacement, mettez par précaution une tuile ou planchette devant le trou de vol.

Autrement, il n'y a rien à faire au rucher qu'à veiller à sa tranquillité la plus complète possible.

C'est dire que les conseils en sont réduits à bien peu de chose. Mais il peut résulter de vos lectures ou de vos réflexions telle ou telle question, telle idée. Notez cela pour une séance de votre section ou pour la poser dans le Bulletin tel que l'a fait un de nos correspondants dont vous lirez le « problème » dans ce numéro.

Une longue discussion a eu lieu déjà à propos de la ruche nouvelle (relativement) et des méthodes modernes. Cette discussion n'est pas terminée, elle peut donner lieu encore à de nouvelles joutes que nous serons heureux de voir se jouer dans notre journal, pourvu qu'elles restent courtoises et non personnelles, ne poursuivant qu'un but : l'amélioration de notre apiculture suisse. A ce propos, qu'on permette au rédacteur et au comité de la Ro-

mande de dire et de répéter que nous ne sommes pas des « encroûtés », vieilliss et ankylosés par l'âge, comme on a voulu le dire dans certaines occasions. L'âge ici ne fait rien, car il ne s'agit pas de couvrir un « cent mètres » ou un kilomètre en tant de secondes. Et dans notre domaine, on trouve nombre de septuagénaires qui ont encore plus d'enthousiasme et de cran que des tout jeunes, devenus sceptiques avant l'âge et l'expérience. On en peut voir dans chaque réunion de section. Nous restons et resterons favorables à toute innovation, proposition susceptible de procurer un progrès, mais d'autre part nous demandons que ces innovations soient préalablement étudiées, soumises à un contrôle, mûries avant d'être lancées, car on peut, sans ces précautions faire beaucoup de mal à l'ensemble de notre apiculture. S'il en est ainsi dans le domaine strictement apicole, il en est de même dans le domaine de l'organisation de notre Romande ou de nos sections. Là aussi on lance trop facilement les épithètes de « encroûté, endormi, retardataire », alors qu'il ne s'agit que de prudence, de prévision, d'expérience faite. Notre temps doit nous inciter à réfléchir, à calculer, à prévoir aussi, à intensifier ce que nous savons faire déjà plus qu'à introduire de force des éléments nouveaux non encore soumis à l'épreuve du temps et des essais concluants. Les Latins le disaient avec beaucoup de sagesse : « tempus edax rerum » le temps mange beaucoup de choses, en effet : que de tentatives, d'inventions ébouriffantes qui sont tombées dans l'oubli, avec beaucoup de raison.

Assez de ces réflexions. Nous avons voulu laisser à nos collaborateurs le soin de faire un retour en arrière sur cette année 1943 qui laissera à beaucoup le souvenir d'une année pleine d'espoirs justifiés à certains moments suivis de déceptions complètes et pénibles. Nous aurons appris à faire le plus avec le moins possible, cela aussi vaut quelque chose, et il n'est pas certain qu'après la cessation de l'horrible guerre actuelle, nous ne soyons obligés encore longtemps de faire beaucoup avec peu. Ce que nous venons de vivre nous sera fort utile.

Je voudrais dire encore à ceux qui ont débuté cette année de ne pas se décourager. Sans doute vous avez cru que l'apiculture devait comporter plus de bénéfice et de récompense qu'elle ne vous en a donné, mais il faut semer pour récolter. Ce n'est pas la première année qu'un champ défriché donne sa pleine récolte, il y a bien des troncs à extirper, des mauvaises herbes à arracher, le sol à ameublir et engraisser, etc., etc. Il y a un cycle des années favorables en apiculture comme en d'autres cultures ou domaines. « Après la pluie, le beau temps ». Si vous aimez l'abeille, vous persévererez sans aucun doute et l'aimerez toujours davantage pour elle... et pour le miel qu'elle vous donnera sûrement.

l'on se rendrait compte exactement des choses. Il est remarquable que, dans le même rucher, les pillardes s'attaquent à des ruches de certaines couleurs.

C'est à la station de fécondation qu'il m'a été permis de faire les meilleures expériences en fait d'erreurs des abeilles. Nos ruchettes sont toujours également peuplées à leur arrivée. Comment se fait-il que, lors de leur reprise, certaines contiennent beaucoup plus d'abeilles que d'autres ? Uniquement parce que ces ruchettes-là sont de couleurs agréables aux abeilles, foncées, bleues, brunes ou jaunes. Puis il arrive que, si une reine se perd, la majeure partie des abeilles cherche un nouveau logis peint d'une couleur sympathique et il est probable que des abeilles d'autres ruchettes, bien que normalement constituées, suivent leur exemple.

S'il en est ainsi pour les abeilles, n'en va-t-il pas exactement de même pour les reines ? Je suis aujourd'hui fermement persuadé que la couleur des ruchettes peut avoir une grande influence sur les résultats d'une station de fécondation. Au retour de leur vol nuptial, des reines cherchent à pénétrer dans des ruchettes peintes de couleur agréable, pour elles, et s'y font massacrer. Il fut un temps où j'étais seul à marquer mes reines *avant* le transport des ruchettes à la station voisine. Or, trois fois au cours du même été, il est arrivé que de mes reines furent trouvées dans d'autres ruchettes. Malheureusement, à l'époque, je n'ai pas pris garde à leur couleur. Si des ruchettes à couleurs sympathiques arrivent à la station, il convient de les placer en arrière et non aux premières lignes où se produit une grande mêlée. La couleur des ruches ne peut-elle être rendue responsable des nombreux orphelinages qui surviennent dans un rucher ? Mes ruchettes sont actuellement teintes de couleurs qui me fournissent un excellent matériel pour des expériences ultérieures. Une grande attention est à accorder à la couleur des souches fournissant les élevages de reines, choix important dont dépendent tant de choses, afin que les unes ne soient pas mal jugées par rapport à d'autres. Beaucoup d'apiculteurs, même des chercheurs, n'accordent pas grand poids à cette question des couleurs. Je souhaite que les recherches continuent et qu'elles parviennent à des conclusions pratiques, irréfutables parce que fondées.

Le trad. : *Ed. F.*

Quelques points de l'histoire de l'apiculture

*(Communication du Dr H.-M. Fraser, Angleterre,
au Congrès de Zurich, 1939.)*

Le présent Congrès est une preuve des relations étroites entretenues par les apiculteurs du monde entier et montre que l'art apicole avance dans tous les pays en formant ce qu'on pourrait appeler un front unique.

Cette unité ne s'est cependant manifestée qu'au cours de ces dernières années et résulte de la fusion de plusieurs systèmes d'apiculture dont la plupart sont encore pratiqués. Chaque système a contribué plus ou moins à l'enrichissement du fonds commun et constitue par conséquent une étape dans l'histoire de l'apiculture.

Le système primitif du pillage, où les hommes dévalisaient les abeilles sauvages à la façon de l'homme néolithique représenté dans la caverne de la Arana près de Valence, doit avoir renseigné l'homme sur la force de résistance d'une colonie sacagée. Il n'est pas difficile d'imaginer qu'il découvrit alors l'usage de la fumée et d'un moyen quelconque de protection, mais nous n'en avons aucune preuve. Ainsi que nous le savons par leurs monuments, les Egyptiens avaient un système d'apiculture avancé; c'est d'eux et de leurs ancêtres que nous est venu l'usage de transporter les abeilles pour suivre la miellée, de prélever les rayons sans sacrifier le couvain et l'invention du rucher, où plusieurs colonies sont conservées à proximité les unes des autres. La pratique actuellement en usage dans l'Afrique centrale semble montrer qu'à l'origine les essaims étaient attirés dans les ruches et les pré-Egyptiens ont été probablement les premiers à recueillir et à loger les essaims.

L'apiculture était connue bien avant le temps de la civilisation grecque ; cependant le premier écrivain ayant abordé cette question fut Aristote, dont *l'Histoire naturelle* a probablement été écrite entre les années 342 et 344 avant J.-C. Dans ce livre, l'apiculture apparaît comme une science aussi bien que comme un art, car on y trouve une description très bonne du développement de l'abeille et le sexe de la reine est mentionné. Les difficultés inhérentes à ce dernier sujet amenèrent Aristote à entreprendre une étude plus approfondie rapportée dans *De Generatione*. Deux autres problèmes étaient aussi examinés, l'origine du miel et celle de la cire. Ni l'un ni l'autre ne fut résolu, quoique le langage employé à propos du miel nous fasse penser que les apiculteurs étaient bien près de la vérité. L'expérience d'Aristote lui-même et celle du pseudo Aristote, auteur du IX^{me} livre de *l'Histoire naturelle*, prouve l'existence d'une documentation abondante résultant d'une longue suite d'observations consciencieuses. Ces observations étaient facilitées par la construction de la ruche grecque, car la comparaison entre Aristote et *Geoponica* ne laisse subsister que peu de doute sur le fait que la ruche d'Aristote était très semblable à celle décrite par Wheler en 1680. Les Grecs employaient des pièges à mâles, en tout cas en 1680, et ils savaient qu'une reine perdue peut être remplacée par les abeilles si la colonie possède du jeune couvain.

Les Romains, qui habitaient un pays plus humide et plus froid,

développèrent un système employant des ruches plus solides et plus étanches. Ils faisaient un usage plus grand de la fumée ; ils savaient remplacer les reines, nourrir les abeilles et s'arrangeaient pour renouveler soigneusement les rayons à couvain. Ils firent encore aux apiculteurs deux dons précieux : ils introduisirent dans la littérature apicole cette touche romantique et poétique qui n'a jamais disparu tout à fait. Le récit de Pline sur l'origine du miel et le conte de Virgile créant les abeilles dans la carcasse d'un bœuf sont des merveilles comme il en existe tant dans l'histoire naturelle de l'antiquité. Ils établirent aussi une liste de chapitres comprenant toute l'apiculture, qui fut en usage jusque dans le courant du XVIII^e siècle et une méthode qui dura jusqu'au XIX^e. Ils disaient ce qui devait être fait, mais non comment il convenait de le faire. La plupart des anciens livres font penser que leurs auteurs avaient appris de quelque apiculteur expérimenté l'art de cultiver les abeilles. (A suivre.)



En Espagne

L'Espagne est un pays favorable à l'apiculture et les ruches y sont nombreuses. On n'en compte pas moins de 751.326 ; mais les méthodes modernes semblent avoir de la peine à s'y implanter. On ne trouve, en effet, que 180.587 ruches à cadres mobiles contre 570.739 ruches fixes. Pourtant, les auteurs apiculteurs sont relativement nombreux et même les journaux quotidiens font leur possible pour améliorer la culture des abeilles. Nous puisons ces renseignements dans le *Journal* de Madrid.

Une expérience intéressante

Sous ce titre, nous lisons dans le *Völkischer Beobachter* de Berlin :

Un apiculteur avait planté un abricotier en espalier contre la façade de sa maison ; cette façade était blanche. Il remarqua que, même lorsque l'arbuste était en pleine floraison, les fleurs n'étaient pas visitées par les abeilles et qu'il restait stérile. Il

eut alors l'idée de placer contre le mur un papier brun-foncé, de sorte que l'abricotier se détachait sur un front sombre. Les abeilles vinrent en foule et l'arbuste donna une récolte abondante. L'apiculteur en conclut que les abeilles ont de la répulsion pour le blanc, ce qui concorde avec l'opinion exprimée par Nini dans le *Bulletin* de novembre à propos du voile géant de M. Weber.

Remarquons cependant que les abeilles entrent aussi bien dans une ruche blanche que dans une foncée. Aux Etats-Unis, les Américains, en gens pratiques, veulent toutes leurs ruches de la même couleur, afin de n'avoir besoin que d'un seul pinceau et d'un seul pot pour maintenir la couleur de leurs ruches. Les fabricants fournissent, en même temps que les ruches non montées, la couleur nécessaire pour les peindre et cette couleur est toujours blanche. Il est vrai que le blanc est légèrement teinté de bleu ou de jaune.

Voleurs mal reçus

Un journal raconte que des malandrins s'étant introduits dans la propriété d'un paysan tschèque trouvèrent ce dernier près de son rucher. Il lui enjoignirent avec menaces de lui remettre ses économies. Sans se laisser intimider, l'homme renversa brusquement une ruche et les malfaiteurs, attaqués par des centaines de bestioles furieuses, s'enfuirent sans demander leur compte ; ils courent encore. Quant à l'apiculteur, immunisé par de nombreuses piqûres antérieures, il redressa sa ruche et ne s'en porta pas plus mal. Chaque apiculteur sait d'ailleurs que les abeilles les piquent autant que possible dans les anciens trous.

A propos d'une bonne race d'abeilles

Dans le *Bee World*, Miss Bett rapporte l'opinion de Madame Hoper, selon laquelle la productivité d'une colonie dépend moins de la race que de l'adaptation à la contrée dans laquelle les abeilles travaillent. Miss Bett appuie cette idée et dit que le cycle de la ponte importe plus que la couleur, par exemple. La colonie doit être forte au moment voulu, ni trop tôt, ni trop tard et pour obtenir cette adaptation, plusieurs générations sont nécessaires. Il n'est donc pas indiqué d'importer des reines, qui pourront être très bonnes dans leur contrée et sans valeur ailleurs. Comme il n'est guère possible d'exiger que chaque apiculteur produise lui-même toutes les reines dont il a besoin, l'auteur désirerait que des éleveurs expérimentés et consciencieux s'établissent dans les diverses régions du pays et fournissent à chaque région les reines indispensables. Il semble que les Anglais achètent beaucoup de reines étrangères, surtout des italiennes. L'impossibilité où ils se trouvent actuellement d'en importer est un argument en faveur de l'opinion de Miss Bett.

Une méchanceté

Nous savons tous que le souvenir de 1943 restera comme celui d'une très mauvaise année apicole, la plus mauvaise depuis très longtemps. Il n'y a donc pas de miel à vendre. Et voici qu'un journal, sur un ton ironique, écrit que les abeilles, vexées parce qu'on fabrique du miel de raisins, se sont mises en grève et que les apiculteurs ne vendent que du miel *noir*.

J. Magnenat.

La fourmi et l'abeille

A jeun, le corps tout transi,
Et pour cause,
Un jour d'hiver, la fourmi,
Près d'une ruche bien close,
Rôdait pleine de souci.
Une abeille vigilante
L'aperçoit et se présente.
« Que viens-tu chercher ici ? »
Lui dit-elle. « Hélas ! ma chère,
Répond la pauvre fourmi,
Ne soyez pas en colère :
Le faisan, mon ennemi,
A détruit ma fourmilière :
Mon magasin est tari ;
Tous mes parents ont péri
De faim, de froid, de misère,
J'allais succomber aussi,
Quand, du palais que voici,
L'aspect m'a donné courage.
Je le savais bien garni
De ce bon miel, votre ouvrage ;
J'ai fait effort, j'ai fini
Par arriver sans dommage.
Oh ! me suis-je dit, ma sœur
Est fille laborieuse,

Elle est riche et généreuse,
Elle plaindra mon malheur.
Oui, tout mon espoir repose
Dans la bonté de son cœur.
Je demande peu de chose ;
Mais j'ai faim, j'ai froid, ma sœur ! »
« Oh ! oh ! répondit l'abeille,
Vous discourez à merveille.
Mais vers la fin de l'été,
La cigale m'a conté
Que vous aviez rejeté
Une demande pareille... »
« Quoi ! vous savez ? » « Mon Dieu, oui !
La cigale est mon amie ;
Que feriez-vous, je vous prie,
Si, comme vous aujourd'hui,
J'étais insensible et fière ;
Si j'allais vous inviter
A promener ou chanter ?
Mais rassurez-vous, ma chère,
Entrez, mangez à loisir,
Et surtout pour l'avenir,
Apprenez à compatir
A la misère d'un autre. »

Coup d'œil sur le passé

En apiculture, il est parfois intéressant de jeter un regard sur le temps passé.

Si la jeunesse a l'enthousiasme, la force, l'espoir en l'avenir, pour les vétérans que de compensations à ces choses envolées !

Mettons en premier l'expérience, acquise au prix de combien d'échecs et de déboires ! puis les souvenirs ; qu'il fait bon entre collègues se rappeler les bons et les mauvais jours, les bonnes années apicoles surtout ; les mauvaises, les échecs, essais ratés, tout est sinon oublié du moins tellement atténué qu'il nous arrive parfois d'en rire. Heureusement, l'espérance est tellement chevillée au cœur de l'homme qu'il jette volontiers un voile d'oubli sur les jours sombres pour se souvenir plutôt des belles journées de la vie. Ceci compense cela.

Par exemple, si tout allait comme sur des roulettes : récoltes assurées, pas de maladies (je parle de celles des abeilles), pas de piqûres ! ne croyez-vous pas que l'apiculture deviendrait monotone et que, de ce fait, nous aurions moins de plaisir à nous occuper de nos chères bestioles ?

Mais trêve de bavardage et remontons le cours des années écoulées depuis le début du siècle, mes souvenirs antérieurs n'étant pas assez précis :

Nous voyons dès 1900 des récoltes moyennes, médiocres et nulles se succéder jusqu'en 1907 qui nous donna une récolte record ; ensuite nous voyons 1911, 1918, 1922, 1929, 1933, 1938 et 1942 qui furent de très bonnes années à miel.

N'est-il pas intéressant de voir les fortes récoltes alternant tous les sept et quatre ans de 1900 à 1933, ensuite à intervalles de cinq et quatre ans de 1933 à 1942. Il est vrai que, sans égaler les précédentes, 1912, 1934, 1943, dans certaines régions, plus peut-être une ou deux que j'oublie, peuvent être considérées comme bonnes.

En ces quarante-trois ans écoulés dès 1900, nous en comptons huit ayant donné de très bonnes récoltes, soit, en moyenne, une sur cinq à peu près ; ajoutons quelques bonnes, quelques moyennes et médiocres, puis le gros contingent des mauvaises et nulles que je me suis empressé d'oublier, sauf l'année au triste record : 1910. Cette année-là, toujours la pluie et le froid, pas un gramme de miel, j'ai passé l'été à siroter et payer des sacs de sucre. Cette dernière opération de beaucoup la plus pénible (blague à part) !

L'année suivante : 1911, le 25 juin il n'y avait encore rien dans les hausses, puis vint une période de trois mois de beau et chaud, récolte magnifique jusqu'à fin septembre de ce miel foncé, noir si vous voulez, mais si doux que d'aucuns appellent miellat avec un petit air de mépris, mais que nous trouvions délicieux. Nos chers Confédérés, qui savent ce qui est bon, s'en sont régalés. Comme le disait un de mes vieux amis : « En avoir seulement assez et souvent ! »

Ajoutons que les données ci-dessus concernent notre région Jura et pied du Jura, district de Nyon et qu'il serait intéressant de connaître la moyenne des récoltes faites ailleurs. Nous taxons les années mauvaises et médiocres les récoltes par ruche de 1 à 5 kg., les moyennes de 5 à 15 kg., les bonnes de 15 à 25 kg. et les très bonnes au-dessus de 25 kg.

Et comme conclusion à cet article déjà trop long : Chers collègues qui n'avez pas été favorisés cette année, prenez patience, les beaux jours reviendront, tôt ou tard les bonnes récoltes aussi. Souvenez-vous du vieil axiome : Après la pluie, le beau temps !

Genève, le 12 novembre 1943.

C. Auberson.

La rentabilité de l'apiculture suisse en 1942

Communication de la Division des recherches sur la rentabilité de l'agriculture, du Secrétariat des paysans suisses, Brougg 1943.

Les recherches effectuées par le Secrétariat des paysans suisses au sujet de la rentabilité de l'apiculture durant l'exercice 1942 (du 1er avril 1942 au 31 mars 1943) ont englobé, au total, 109 comptabilités apicoles. Par rapport à 1941, le nombre de nos comptables s'est accru de 10, ce que nous devons en majeure partie à la fidélité dont ont fait preuve nos anciens collaborateurs. Des comptabilités livrées, 17 l'étaient pour la première fois (1941 : 18 ; 1940 : 2), tandis que les autres provenaient d'apiculteurs qui nous les remettaient déjà pour la seconde fois ou davantage. Les comptabilités des différents groupes d'exploitations apicoles se répartissent comme il suit (les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1941) : groupe I, jusqu'à 10 colonies : 18 (16) ; groupe II, 11-20 colonies : 44 (39) ; groupe III, 21-30 colonies : 19 (19) ; groupe IV, 31-40 colonies : 8 (10) ; groupe V, 41-50 colonies : 10 (5) ; groupe VI, plus de 50 colonies : 10 (10).

Nous publions ci-après les principaux résultats des comptabilités apicoles en les opposant à ceux de 1941 et de la moyenne 1922-42.

Principaux résultats des exercices 1941, 1942 et de la moyenne 1922-42.

		Par exploitation			Par colonie		
		ANNÉES			ANNÉES		
		1941	1942	1922-42	1941	1942	1922-42
Nombre des colonies		24,50	24,35	24,49	—	—	—
Capital actif	fr.	3435	3610	3391	140	148	139
Rendement en miel	kg.	106	200	173	4,31	8,21	7,07
Temps consacré au travail	h.	145	171	150	5 ⁵⁵	7 ⁰²	6 ⁰⁹
Frais de production, au total	fr.	911	1130	788	37,20	46,42	32,19
Frais d'exploitation	fr.	740	950	626	30,19	39,01	25,54
Frais de production d'un kg. de miel	fr.	7,62	4,92	4,57	—	—	—
Rendement brut, au total	fr.	740	1532	874	30,20	62,92	35,76
Rendement net	fr.	0	582	248	0,01	23,91	10,22
Rendement en % de l'Actif	fr.	0,01	16,13	7,41	—	—	—
Revenu	fr.	218	839	461	8,89	34,47	18,93
Produit du travail, au total	fr.	46	659	298	1,88	27,06	12,28
par heure de travail	fr.	0,32	3,84	1,86	—	—	—

Le nombre moyen des colonies accuse une légère diminution. Elle est en majeure partie due à l'accroissement du nombre des

comptabilités provenant d'exploitations de moindre importance.

Le *capital actif* dénote une augmentation à la fois par exploitation et par colonie, augmentation à laquelle ont notamment participé le capital d'établissement et la valeur des colonies.

Les *rendements en miel* atteignent un chiffre réjouissant, se montant à 8,21 kg. par colonie contre 4,31 kg. en 1941. Cette amélioration a aussi entraîné un accroissement du *temps consacré au travail*, qui se chiffre à 7 heures 2 minutes par colonie, contre 5 heures 55 minutes en 1941 et 6 heures 9 minutes en moyenne de la période 1922-42.

Les *frais de production* se composent des frais d'exploitation, non compris la main-d'œuvre (dépenses pour sucre, réparations courantes des bâtiments, des ruches et des instruments, amortissements, valeur des produits livrés par le ménage ou d'autres comptes), des frais de la main-d'œuvre et du service d'intérêt du capital actif investi dans l'apiculture. Nous désignons par frais d'exploitation la totalité des frais non compris le service d'intérêt de l'actif. Les *frais de production du miel* s'établissent comme il suit : on calcule tout d'abord le pourcentage afférent au miel dans le rendement brut total, puis l'on répartit, sur la base de cette proportion, les frais totaux entre le miel et les autres produits. Les *frais de production totaux entendus par colonie* ont passé de fr. 37.20 qu'ils étaient en 1941 à fr. 46.42 cet exercice. La cause en est principalement due à l'augmentation du coût du nourrissement (sucre) ainsi que des frais de la main-d'œuvre. C'est ainsi que les dépenses faites pour le sucre ont atteint fr. 18.84 contre fr. 12.03 en 1941, et le coût de la main-d'œuvre s'est monté à fr. 10.56 contre fr. 8.88 en 1941. Toutefois, les autres dépenses, exception faite des amortissements des colonies, ont également augmenté. Grâce à l'accroissement des rendements, les *frais de production entendus par kilo de miel* ont diminué de fr. 7.62 en 1941 à fr. 4.92 cet exercice.

Le *rendement brut* se compose du rendement en miel, de l'accroissement ou du produit de la vente de colonies, ainsi que du rendement brut provenant de la cire et des rayons. Entendu par colonie, le rendement brut atteint plus du double de celui de 1941, soit fr. 62.92 contre fr. 30.20.

Le *rendement net*, c'est-à-dire la différence existant entre le rendement brut et les frais d'exploitation, a pu s'améliorer sensiblement grâce à l'accroissement du rendement brut. Le rendement net représente l'intérêt porté par le capital actif engagé dans l'exploitation. Il s'est monté, cet exercice, à 16,13 % contre 0,01 % en 1941 et 7,41 % en moyenne de la période 1922-42. Entendu par colonie, le rendement net atteint fr. 23.91 contre fr. 0.01 en 1941 et fr. 10.22 en moyenne des vingt et un exercices 1922-42.

(A suivre.)

Réponse à M. Townley... et aux autres...

(Suite et fin)

Nous avons adopté un stratagème : nous avons le courage de rendre orpheline la ruchée une semaine environ avant la grande miellée supposée tant en tuant la vieille mère, ou en l'isolant, ou en l'employant ailleurs. Le nid mis en haut, les abeilles travaillent grand train et comme il faut un bon mois avant que la nouvelle



Ruche Calor et ruche Svanascini

reine puisse pondre, si la miellée donne assez peu, cela permet aux abeilles d'y emmagasiner une telle provision dans les cadres que la reine trouve difficilement de la place. D'ailleurs, après vingt-cinq jours, on peut visiter : comme la nouvelle reine est déjà à cette époque fécondée et a même commencé à pondre, on la met en bas et on y met le zinc perforé ou même on extrait. Le miel de première récolte étant mûr à cette date, il faut tenir bien compte d'un fait que nos anciens n'ont pas suffisamment pesé : le nid à couvain doit permettre le déploiement de toute la force vitale d'une reine (fécondité) au moment propice, c'est-à-dire, dans un temps contenu, entre la fin de l'hiver et la date approximative de trois semaines environ, même quatre dans certains cas, avant la grande

miellée, car les œufs pondus depuis seraient des abeilles qui ne récolteraient plus le nectar de la première récolte. *La nature même nous donne ce moment fixé par elle si prévoyante* et que nous appelons *saison d'essaimage* ; or, de cette date, une grande ponte n'est que dépensatrice de nourriture : de cela l'infériorité dans nos contrées de la ruche D.-B. confrontée à la Bürki Jecker.

Nos pères, fort sages, considéraient la question du nourrissement des abeilles, question qui a encore sa valeur en Italie ou dans des pays avec le sucre soumis au contrôle de l'Etat et par cela trop cher par rapport au miel. Mais chez nous, sauf le moment présent, cette raison n'est nullement vitale, car notre bon sirop de sucre est même supérieur à certains miels d'automne. D'ailleurs, pourquoi avoir une grande maison si l'on doit en éprouver une servitude hors de temps, de saison et même d'argent ? Comme il n'est pas démontré qu'une reine bonne ou mauvaise pond plus d'œufs en cercle, ou en losange, ou en ovoïde, ainsi certaines théories sont surannées et doivent périr. Restons dans le vrai, dans le certain : la vitalité de la reine, voilà la grande raison et même le grand secret ; le reste n'est que théorie et même peut être que présomption. Car nous avons tous nos petites présomptions, nos petites lâchetés, nos petits trucs à nous croire des dieux... et que nos abeilles nous le pardonnent...

Depuis vingt ans que nous avons appliqué le fond incliné, en substitution du sous-sol claustrant Bosset, nous avons presque perdu la mémoire de l'essaimage et nous sommes obligés de nous acheter chaque année des essaims pour remplacer outre les pertes de l'hiver et de l'orphelinage naturel, et pratiquer le changement de sang à titre sélectif. Comme nous l'avons dit plus haut, nous avons notre rucher composé de 150 ruches D.-B. avec une centaine de petites ruches de 4 et 6 cadres pour réserve, etc. Malheureusement, un tel matériel ne peut être remplacé d'un seul coup, car ce serait un désastre, mais en faisant l'hypothèse de pouvoir céder notre établissement en bloc, nous adopterions sans délais la ruche que nous préconisons et que nous avons déjà éprouvée, tant ici en plaine comme en montagne, avec des résultats fort satisfaisants. Comme nous ne faisons pas de commerce et n'avons aucun intérêt à lancer la chose, nous sommes assuré que notre jugement trouvera compréhension (ainsi croyons-nous dans notre égoïsme) puisqu'il se base sur une pratique de plus de quarante ans, avec une variété de ruches remarquable (cinq ruchers annexes de 30 ruches) et un capital engagé considérable, avec des récoltes de plus de 4 tonnes et des disettes... proportionnées...

Comme l'épée mystique qui tuait et guérissait en même temps les blessures faites par elle, nous mourons ou guérissons au son de la trompette qui range nos chères avettes en bataille... bataille pour la vie, pour le vrai, pour le progrès, mais dans ce moment extraor-

dinaire, aussi pour l'intérêt de notre chère Patrie suisse que Dieu conserve libre et saine moralement et économiquement, avec un esprit équitable, tel qu'une grande ruchée laborieuse.

Mendrisio, 8 avril 1943.

B. Svanascini, apiculteur.

Pensées de novembre

Au soir de cette belle et douce journée du 2 novembre, journée du souvenir, on se remémore plus facilement les petits faits de l'année qui s'achève, absorbés que nous étions par les nombreux autres travaux rendus toujours plus urgents par les mobilisations.

Tout d'abord, une petite remarque au sujet du déplacement des ruches en été. Au début de juin, je montai un rucher-pavillon sur l'emplacement même de ruches ordinaires. Pour cela, je dus donc éloigner ces dernières à environ 1 km. sur un fonds m'appartenant. Le voyage se fit en deux soirs et un jour d'intervalle. Le premier avec un char à pneus et le deuxième, à mon grand regret, avec un char à pont ordinaire. Le lendemain respectif, une certaine quantité d'abeilles du char à pneus revenaient à leur ancien emplacement, tandis que de celles du char ordinaire aucune. Je conclus que les « grelottées » se sont aperçues de leur déplacement, tandis que sur les silencieux pneus pas du tout.

Une seconde remarque a trait à la construction du dit rucher au point de vue juridique. Il est placé au centre du village à proximité immédiate d'un chemin public bien fréquenté. La Municipalité a exigé avec raison l'enquête publique et la chose a joué. Je conclus également que les habitants du village, tellement habitués à voir là ces ruches ne leur faisant aucun mal et aucun tort quelconque, les antécédents étant donc bons, ont donné un verdict favorable. Ici donc, le bon sens est prépondérant et ce rucher qui, en bonne partie, tourne le dos au chemin, est moins dangereux que celui qui, conformément à la loi, est à 15 m. et fait face au public. Evidemment, on ne peut placer des ruches n'importe où, mais ne serait-il pas indiqué, dans un endroit douteux, d'en mettre à l'essai un petit nombre et d'observer le résultat. La mise à l'enquête d'une *construction* de rucher est beaucoup plus impressionnante, surtout pour les non-initiés, que la pose de quelques maisonnettes. Ils voient la chose sous une autre forme et hier encore une personne très « cultivée », visitant l'extérieur du rucher, ne voulait pas entrer croyant se trouver au milieu d'essaims tourbillonnants cherchant à s'échapper par la porte entr'ouverte.

En résumé, une claire vision des choses est préférable à la loi dure et inexorable et, d'autre part, nos petites bêtes ne sont pas si dangereuses et s'habituent parfaitement à la circulation, surtout quand elles ne servent pas de prétexte pour régler une ancienne querelle ou rancune.

En même temps que les travaux apicoles se terminent les travaux agricoles. Aujourd'hui, j'ai remisé ma vieille charrue, après avoir « retroublé » le plantage. Quel rapport avec l'apiculture ? Tout simplement que cette vieille amie avait été acquise en automne 1917 et réglée avec le produit de la récolte de miel de cette année-là. A cette époque, il fallait déjà comme aujourd'hui augmenter les « emblavures » (on n'aimait pas ce mot) et l'ancienne machine, de mauvaise construction et de manutention pénible, ne convenait plus. Il y avait ballottage pour la remplacer et c'est alors que les abeilles firent honneur à leur maître en lui faisant dire : C'est moi qui la paie ! Ah comme cette nouvelle venue fut bien accueillie et quelle satisfaction elle a toujours donnée à bêtes et gens. Aujourd'hui, elle est usée et je m'étais mis dans le bonnet de la remplacer avec la récolte 1943. Hélas, après le règlement du sucre, cela ne permet pas même une petite revision, aussi, comme une bonne reine de deux ans, elle est tolérée encore une année. Idée originale, sans doute, mais cette collaboration de l'abeille donne un charme discret à la vie d'aujourd'hui. Eh oui, journée du souvenir, les années ont passé, des êtres chers s'en sont allés, les oreilles de ma charrue sont dentelées par l'usure, les abeilles sont toujours là, chères abeilles toujours.

Et c'est tout. Ces pauvres lignes sont en contradiction avec la décision de notre grand Comité de n'accepter pour notre journal que des articles pratiques, condensés, strictement apicoles. Je me hasarde quand même de les envoyer et signe bien humblement

Assens, le 2 novembre 1943.

S. Chambettaz.

Problème

Comment déménager un pavillon habité et à quelle saison ?

Ayant été appelé à déménager un pavillon à une distance assez grande, je me suis trouvé devant un problème à résoudre, afin d'employer une manière pratique et le moins coûteux possible.

Si vous voulez transporter un pavillon en été ou au printemps, que faire avec les abeilles pendant que vous démontez le pavillon ?

1° Si vous les déposez près de l'ancien emplacement, les abeilles retournent où elles avaient l'habitude d'aller et, puisque vous avez enlevé les ruches pour démonter le pavillon, les abeilles seront perdues.

2° Si vous fermez bien vos ruches et les transportez à l'emplacement nouveau, les abeilles s'orienteront où vous les avez déposées pendant que vous allez démonter, déménager et remonter le pavillon au nouvel emplacement, vous ne saurez donc pas comment replacer vos ruches dans le rucher, car, si vous le faites, les abeilles, s'étant déjà habituées au nouvel endroit, y retourneront et vous perdez à nouveau toutes vos butineuses.

3° Peut-être est-il préférable de profiter de la saison d'hiver, mais là aussi il y a des difficultés, car, quand les abeilles se sont groupées, il est assez dangereux de les déranger, elles risquent de ne plus pouvoir reformer le groupe ; en outre, pendant le déménagement du pavillon, vos ruches seront déposées dehors, exposées à la pluie ou à la neige et, comme elles sont sans toit et construites pour un intérieur et non pour rester aux intempéries, vous risquez aussi que l'humidité pénètre dans les ruches.

Quelle est donc la manière pratique et économique de transporter un pavillon ? Je pose cette question et si un collègue a de l'expérience pour la chose, je lui serais reconnaissant s'il voulait bien m'écrire sa manière de faire qui sera ensuite remise au *Bulletin*, afin de rendre service à d'autres apiculteurs qui pourraient être appelés à déménager un pavillon. Je remercie à l'avance celui ou ceux qui voudront bien prendre la peine de me répondre.

Adresse : *Th. Luscher*, apiculteur, Leysin.

Adresser les réponses au rédacteur.

Nombre de cellules au dm^2 (double face) des cires gaufrées

Le tableau synoptique paru dans le *Bulletin* de novembre, dû à la plume de M. Girardin (côté commercial mis à part), m'a incité à vérifier pour ce qui me concerne si ses données sont exactes.

Sans vouloir m'ingérer dans ce qu'offrent à leurs clients les fabricants de cire gaufrée, je trouve que la cire gaufrée ordinaire que je suis en mesure d'offrir à ma fidèle clientèle donne les calculs suivants :

Moyenne du double apothème de 10 cellules : 54 mm. et non 50,75 mm.

Nombre de cellules. Calculé. Compté sur deux faces : 781,2. En ligne 18, cellules en quinconce $21,7 = 390,6 \times \text{deux faces} = 781,2$ et non 896,7.

A l'appui de ce qui précède, je vous joins 1 dm^2 de cire gaufrée qui, si vous le désirez, pourra être transmis à qui de droit pour vérification.

Les réflexions de la Rédaction apostillées au pied de l'article de M. Girardin m'ont remis en mémoire toute la gamme des proses imprimées en leur temps sur les grandes cellules (cire que je tiens à la disposition des apiculteurs, mais que je n'utilise pas pour mes besoins personnels).

Conclusion. En apiculture, comme pour le plan Wahlen, ce ne sont pas seulement les gros bœufs qui labourent la terre, les petits et les moyens y contribuent pour une bonne part aussi, il en sera encore longtemps de même chez les abeilles. Ayons seulement des jeunes reines de sélection, fleurs, beau et temps chaud au moment

propice, les hausses se rempliront du plus pur nectar de notre flore de plaine et de montagne.

Bussigny, 16 novembre 1943.

Charles Jaquier.

Communiqué concernant les pesages

L'année apicole qui vient de se terminer laissera sans doute d'amers souvenirs aux apiculteurs. Malgré toutes les difficultés qu'ont eu à surmonter ceux-ci, la grande majorité des stations de pesage à bien fonctionné. Trente et un détenteurs m'ont envoyé régulièrement leurs pesées. Je les en remercie tout spécialement, et souhaite qu'ils continueront ainsi. Trois détenteurs ne m'ont envoyé que deux ou trois pesées. Ils se sont néanmoins excusés. Pour des cas majeurs, indépendamment de leur volonté, ils ne purent faire mieux, mais comptent faire davantage à l'avenir.

Notre association possède 34 stations de pesage. Trente bascules, parmi lesquelles 8 enregistreuses appartiennent à la Romande. Quatre stations utilisent leurs bascules privées. Je leur en suis très reconnaissant.

Pour le mois d'octobre je n'ai reçu que huit pesages. Je compte sur vous Messieurs les détenteurs, pour les mois à venir, car la publication des diminutions est très importante pour les apiculteurs qui ne possèdent pas de bascule. Ils peuvent alors en déduire l'époque favorable pour alimenter les colonies, afin de leur venir en aide, si la consommation a été très forte pendant l'hiver et au début du printemps.

De part et d'autre on me demande des bascules. Malheureusement je n'en ai aucune à disposition pour le moment. Je prie les demandeurs de patienter. Je doute fort pour le moment que l'état de notre caisse permette de faire des dépenses pour des bascules. Je soumettrai cette question au comité lors d'une prochaine séance.

Pesées du mois d'octobre

Vendlincourt m'accuse une diminution de 900 gr. — Chilis/Monthey 1350 gr. — Clarens 1560 gr. — Berlincourt, A. 900 gr., B. 1200 gr. — Fiez s/Grandson 100 gr. — Valangin 200 gr. — Le Locle 1200 gr. — Château-d'Oex 900 gr. — Delémont 900 gr.

Delémont, le 17 novembre 1943.

Jos. Walther.

CONCOURS DE RUCHERS

organisé par la Société romande d'apiculture, en 1942.

(Suite)

7. Rucher de REYMOND Louis, Les Verrières.

M. Reymond peut être fier de montrer au Jury son superbe pavillon pouvant contenir 20 colonies D.-B. en deux étages avec

laboratoire adjaçant contenant, serré avec ordre, le matériel nécessaire à l'exploitation, y compris service d'eau du toit récoltée dans un réservoir de bonne capacité. Trois ruches isolées sont adossées à la construction érigée au milieu d'un jardin dont les allées et les



Rucher Reymond, Les Verrières.

plates-bandes de fleurs sont soignées avec amour par notre collègue. A la grande surprise du propriétaire qui était loin de s'en douter, la visite fait constater que 2 colonies sont bourdonneuses ; essaim enruché sur cadres troués au lieu de profiter de l'aptitude des abeilles à construire des cadres parfaits en leur donnant des cires à bâtir.

Annotations un peu sommaires avec journal du rucher. Comptabilité bien embryonnaire que nous espérons voir développer. Ne pratique pas l'élevage des reines et ne les marque pas.

Sont accordées les notes ci-après :

6, 6, 6, 9, 4, 9, 8, 4, 10, 6, 6, 1, 9, 0. Total : 84.

Médaille d'argent et fr. 14.—.

(A suivre.)

NOUVELLES DES SECTIONS

Société d'apiculture de Lausanne

Prochaine réunion amicale le samedi 11 décembre, à 20 heures, au Café du Midi, Grand-Pont 14.

Sujet : La cire, suite du précédent entretien. Démonstrations pratiques.

Couvet

Terre d'élection d'apiculteurs progressistes en Suisse romande.

Pour que la chose se soit réalisée en ce village, deux considérants étaient nécessaires, et les voici :

1. Une contrée favorable à l'apiculture, comme elle se présentait mieux il y a une cinquantaine d'années, avec ses nombreux champs d'esparcette et de sauge.

2. Une population mi-agricole et mi-industrielle, composée pour cette dernière partie de mécaniciens, curieux de nature dans le bon sens de ce mot, comme le sont les populations des montagnes.

La première ruche à cadres introduite dans notre village était celle du pasteur vaudois de Ribeaucourt par un nommé Pignet, vers 1865 à 1870.

Quant au premier novateur du système mobiliste dans notre village et au Val-de-Travers, nous le devons à feu David-Louis Petitpierre, 1825-1910, fabricant d'outils d'horlogerie, homme intelligent et dévoué à la chose publique, qui débuta vers 1882 avec un petit pavillon Bürki-Jecker, dont les cadres avaient des feuilles gaufrées, ainsi qu'avec une ruche dite montagnarde.

Feu Ulysse Borel. En même temps que David-Louis Petitpierre, nous avons eu un homme énergique. Ulysse Borel, retiré des affaires et encore en pleine vigueur, qui s'est lancé dans l'apiculture comme un jeune homme. Il avait une cinquantaine d'années ; il a été le premier président de la Société d'apiculture du Val-de-Travers, de 1886 à 1901, correspondant assez régulier de la « Revue internationale d'apiculture », créateur d'une ruche à cadres mobiles dont il en a fabriqué plus de 250 unités.

Le jury de la Société romande d'apiculture de 1906 lui a remis un diplôme d'honneur comme propagateur de l'apiculture mobiliste au Val-de-Travers.

M. Arnold Cavin, fabricant d'outils d'horlogerie, tout jeune homme, a aimé les abeilles et a pratiqué avec succès l'apiculture pendant plus de 55 ans. Il aimait aussi beaucoup le côté scientifique de cette branche de l'agriculture et a envoyé en son temps des communiqués soit à la « Revue internationale d'apiculture », soit au « Bulletin » de la Société romande d'apiculture, ainsi que les résultats de ses pesées de ruches, et cela pendant plus de 25 années.

En fait de sport, le prénommé n'a pratiqué que celui d'exposant aux Expositions nationales d'agriculture de Berne (1895), Genève (1896), Lausanne (1910), etc. C'étaient principalement des travaux écrits, des graphiques. Il exposait aussi, naturellement, du miel et de la cire. Ces joutes pacifiques aux expositions nationales d'agriculture l'attiraient.

M. Paul Berthoud est le dernier venu au village comme apiculteur marquant et qui pratique avec succès la profession aimée depuis 1920. Il s'est spécialisé dans l'élevage des reines, mais principalement pour son usage. Il est inspecteur des ruches de sa région depuis 1927.

Couvet revendique, en plus des noms mentionnés ci-dessus, la paternité de deux autres noms d'apiculteurs progressistes, à savoir : M. Oscar Niquille, Genève, le secrétaire dévoué et méritant du Comité de la Société romande d'apiculture, qui a passé sa prime jeunesse à Couvet. — Nous n'en dirons pas davantage. Les lecteurs du « Bulletin » savent tous combien « Nini » est apprécié soit pour ses articles, soit comme secrétaire de la Romande, soit enfin comme président sans pareil de la Genevoise.

M. Georges Matthey, employé de poste, Le Locle, qui est né à Couvet et qui est un observateur bien informé en apiculture et à l'esprit scientifique, comme en témoigne spécialement son rapport de la Station d'observation du

Locle, « Bulletin » de novembre 1943, qui est très concluant sur le peu de récolte en miel de 1943 : soit nuits très froides pendant cet été et sécheresse persistante, ce qui n'a pas favorisé la sécrétion du nectar.

La question se posera à l'après-guerre pour savoir qui suivra la lignée de ces apiculteurs progressistes, qui ont trouvé joies et repos d'âme près de leurs ruches.

Société genevoise d'apiculture

Course d'automne 1943

C'est près de Compesières, coin de la terre genevoise particulièrement riche en souvenirs du passé, que notre collègue et ami Aloïs Weber, inspecteur régional des abeilles, nous invitait, le dimanche après-midi 17 octobre, dans son magnifique rucher pour y voir fonctionner un appareil de son invention permettant de visiter les colonies sans voile, sans enfumoir et sans piqûres. Il y avait foule dans les marais de Charrot (300 personnes environ) chacun étant désireux de se rendre compte de visu de la prodigieuse découverte de notre collègue (voir Bulletin No 11, p. 338 et suiv.).

C'est dans un enclos paisible où semble veiller encore l'âme des Commandeurs, dont on aperçoit non loin la maison forte, que se trouvent réunies plus de 80 colonies dont la disposition harmonieuse révèle l'artiste qu'est notre ami Weber dont les toiles font l'admiration des connaisseurs.

Notre Président le remercia et le félicita chaleureusement pour sa magnifique découverte appelée à révolutionner l'art apicole.

Le verre de l'amitié, généreusement offert par notre hôte, mit le point final à cette charmante et fructueuse sortie automnale à laquelle il ne manquait qu'un rayon de soleil !

Encore une fois merci à notre cher collègue dont la modestie n'a d'égale que son grand talent. P. Z.

*

Réunion amicale, lundi 13 décembre à 20 h. 30 précises, au local, Rue de Cornavin 4.

Sujet : Radiesthésie et apiculture.

Section des Alpes

M. Jean Wünenburger, Territet, s'est chargé de certaines recherches relatives au *noséma*, notamment d'essais de remèdes nouveaux, surtout de leur dosage. Notre collègue dispose du temps, du goût et des aptitudes nécessaires. Il s'y voue avec toute la bonne volonté désirable. Ses études antérieures et sa préparation scientifique lui permettent de les conduire avec exactitude et tout le soin voulu. Mais la meilleure volonté reste impuissante, aucune recherche n'est possible sans un matériel approprié, soit sans abeilles malades. C'est pourquoi le Comité convie les membres à collaborer en transmettant à notre collègue tout ce qui, au rucher, paraîtrait suspect ou simplement intéressant. Les recherches de M. Wünenburger présentent une utilité générale, intéressent toute la communauté apicole et rentrent donc dans le cadre de l'activité de la Section. Le Comité désire voir les membres s'y associer. Ed. F.

Echos de l'assemblée ordinaire d'automne

La dernière réunion de l'année 1943 a eu lieu à Montreux le 31 octobre écoulé. Le directeur de l'Hôtel Suisse avait mis à notre disposition sa grande salle à manger. Et ce fut heureux, car jamais les participants ne furent aussi nombreux.

En ouvrant la séance, M. le Président remercie ce bel auditoire d'avoir réservé à la section, parlant aux abeilles, une si belle journée d'automne, doucé à souhait et haute en couleurs. Il salue spécialement nos honoraires, notre vétéran Benjamin Cherix, toujours ponctuel malgré ses 83 ans bien

sonnés, les membres qui sont venus des confins du territoire. Il a enfin une pensée pour ceux de nos sociétaires qui n'ont pu être des nôtres parce que retenus à l'armée ou qui nous ont devancés dans l'éternité.

Après la lecture des deux derniers procès-verbaux, l'assemblée valide l'admission de 25 nouveaux membres. Ainsi notre effectif retrouve, avec ses 302 membres, son importance d'antan, à quelques unités près. Que tous ceux qui ont œuvré en faveur du recrutement trouvent ici, de la part du Comité, l'expression de sa vive et reconnaissante gratitude.

L'apport sur le bureau a été présenté : 1 cage d'introduction de reine se plaçant dans la planchette centrale couvre-cadres et permettant la libération automatique de la reine. Dispositif original, d'une conception simple, sûre et très pratique. Renvoyé au jury ad hoc qui rapportera dans une séance ultérieure.

Les comptes de l'exercice 42-43, présentés par M. R. Vogel caissier, et vérifiés par une commission au nom de laquelle, rapporte M. Moraz de Montreux, sont admis à l'unanimité tels que présentés. Ils font constater une fortune nette de fr. 2,768.30, une encaisse de fr. 28.40 et un boni de fr. 56.70. M. le Caissier a droit à nos vives félicitations pour sa gestion ferme, précise et ordonnée dans une forme comptable permettant facilement des comparaisons et des recherches rapides.

L'assemblée prend à regret acte de la démission irrévocable de M. Emile Burla d'Aigle. M. Burla quitte le Comité après s'y être dépensé durant près de 9 ans. Il fut en particulier caissier de la Section de 1934 à 1940. Obligeant de nature, il ne rechignait jamais devant une tâche à accomplir. Ce fut lui notamment qui fut la cheville ouvrière de quelques-unes de nos manifestations dont celle de la célébration du jubilé de la société en 1938. Son successeur est M. Ed. Felley d'Aigle également, homme non moins dévoué et qui sait ce qu'il se veut. Le reste du Comité a été réélu par des acclamations, avec M. Fankhauser comme président. Des remerciements tout spéciaux lui ont été votés par l'assemblée pour toute la peine qu'il a prise à remplir son mandat avec cette conscience qu'on lui connaît.

La cotisation due à la Romande n'ayant pas subi de modification pour 1944, la Section n'augmentera pas non plus sa contribution qui sera ainsi maintenue à fr. 8.05 pour toutes choses.

L'assurance-noséma en Vaudoise est repoussée à une importante majorité, les expériences faites à cet effet dans d'autres cantons romands étant plutôt réfrigérantes. D'autre part, la maladie n'est pas encore suffisamment caractérisée et surtout aucun spécifique ne peut lui être affecté, pour l'instant du moins.

Après quelques communications du président sur les attributions probables de sucre aux apiculteurs pour l'an prochain et les conseils d'usage relatifs aux déclarations promptes et précises exigées des autorités préposées au ravitaillement du pays, l'on passe au dernier acte de la séance, à savoir la projection du film apicole Fischer.

Résumer tout ce que cette bande révèle d'intéressant et de positif sur la vie et les mœurs de notre cher insecte est impossible en quelques mots. Disons simplement que ce film est une merveille et qu'il est à voir.

La Section envisage d'ores et déjà de le faire projeter une seconde fois, dans la région d'Aigle-Bex probablement, afin que la plupart de ses membres aient la possibilité de le connaître. En attendant, nous ne pouvons que remercier la Romande pour sa collaboration financière, combien appréciée et utile en l'occurrence et M. Ed. Gueissaz pour l'amabilité qu'il a mise en nous assurant son concours personnel et celui de son appareil. Nous aurons garde d'oublier également les deux beaux films en couleurs qu'il nous offrit sur les costumes du Valais et sur les fleurs, cela en supplément et à titre bénévole. On ne pouvait rêver mieux comme fin de séance et de spectacle !

Du 21 novembre 1943.

A. Porchet.

NOUVELLES DES RUCHERS

Rucher Henri Rochat, Les Uttins, Bavois (Vd), le 9 novembre 1943.

Au pied du vieux château des seigneurs de Bavois, la petite maison du rucher, là-bas, vois...

Une maisonnette rustique comprenant chambre et cuisine en miniature, de construction récente. Elle domine les vergers et la plaine de l'Orbe. Un jardinet potager. Quelques ruches. Là-haut, ayant gardé quelque peu de sa fière allure féodale, le vieux château des Duplessis et des Pillichody.

Et la vigne escalade les pentes du manoir. En face, Arnex et son coteau ensoleillé, également planté de l'arbuste cher à Noé. Petit vin guilleret, d'un modeste terroir bien sûr. Mais... santé quand même, braves gens de mon village natal.

Parlons enfin de mon petit rucher de débutant. En 1942, mes ruches ont été transportées de la Brévine, cette Sibérie suisse où la vie y est douce tout de même, à un endroit peu abrité, près de Bavois. Or, je n'avais pas eu le temps d'aménager assez tôt un abri suffisant.

L'hivernage s'était très bien effectué. Par malheur, le 7 mars 1943, par une bise glacée, mes six ruches furent complètement renversées. Ce n'est que le 10 mars qu'un de mes amis m'avisa de la chose. Consternation ; désordre effarant que vous devinez assez. J'ai remis le tout en place. Et je me disais : « Tout sera perdu ! »

Quelle ne fut pas ma surprise de voir, le dimanche de Pâques, toutes mes colonies en pleine activité. Les diligentes avettes rentraient au logis, chargées de pollen et de nectar. C'était réconfortant, en vérité. La ruche N° 6, qui me causait chaque année des déboires divers (étant toujours prête quand la saison était terminée), se trouvait être la meilleure de toutes. Abeilles beaucoup moins agressives que les années précédentes, ce qui est étonnant. Quant aux autres ruches, à part quelques essaims, je suis très satisfait de mes chères mouche à miel.

Chaque printemps, je leur donne des plaques mellifères « Baillod », de la Chaux-de-Fonds. Je ne peux que recommander ce genre de nourriture, dès les premiers beaux jours de mars. Pour l'hivernage, je donne du sucre de fruits « Hostettler », nourriture très facile, vite préparée, qui rend de très bons résultats.

Si toutes les années apicoles étaient aussi bonnes que 1943, je serais largement récompensé de mes peines. Mais parlons à bas voix.

J'habite Vallorbe et mon rucher se trouve près de Bavois.

Faut-il ajouter que, ayant placé une ruche vide à l'extrémité de mon rucher, un bel essaim s'y est introduit et développé rapidement sur cinq feuilles gaufrées. Le 22 mai, les cadres étaient bâtis et remplis de beau miel. Un peu de sirop et voilà une belle colonie de plus.

Mes chères abeilles !

« Oh vous dont le travail est joie,
Vous qui n'avez pas d'autre proie
Que les parfums, souffles du ciel »

m'écrierai-je avec Victor Hugo.

Quel aimable apiculteur pourrait me fournir quelques pieds de lavandin ?

S. Chambettaz. — Assens, 2 novembre 1943.

Chez moi comme ailleurs la récolte fut faible. Il y eut une mauvaise période au début de juin où il semblait que cela donnait le matin, mais c'était souvent de l'eau récoltée sur la rosée... Chez moi, c'est toujours les ruches moyennes qui me donnent satisfaction et il est toujours curieux de constater que les unes, malgré tout, font leur hausse, tandis que d'autres vivent au jour le jour, malgré leur force et beau couvain. Je crois, comme le dit si bien M. Nini, que la longévité de l'abeille a son importance.

Il y a encore beaucoup de choses à éclaircir et c'est une des raisons, Monsieur le rédacteur, à côté de beaucoup d'autres, de nous envoyer tous les numéros de notre cher *Bulletin*. Un chaleureux merci d'être revenu de votre décision.

J'oublie de vous dire que les marronniers de chez nous ont magnifiquement fait leur part cette année.

G. Hurzeler. — Leysin-village, 15 novembre 1943.

Mes six colonies ont bien passé l'hiver 1942-43. Au mois de mars-avril, beau début : prés parsemés de crocus, grande animation devant les ruches, beaux apports de pollen. Le nourrissage, en avril, de 3 kg. de sucre par colonie était insuffisant. A la fin du mois de mai j'avais deux essaims ; j'en ai remis un à la souche, après avoir fait bâtir une hausse. J'ai utilisé le plateau Rithner ; pour le tout j'ai pratiqué d'après les articles parus dans le *Bulletin* au courant de 1942. L'opération a bien réussi ; tout ce petit monde s'est réuni tranquillement pendant la nuit. En mai et juin, retour de froid et de neige. Mais nous sommes ici à 1250 mètres s/m. Le 20 juin, j'ai visité trois hausses ; il y avait environ 6 kg. de miel dans chacune. Le 4 août, lors du prélèvement des hausses, déception : diminution de miel. Juillet a été trop sec. Sur 7 colonies, j'ai récolté 32 kg. de miel blond. Les corps de ruches sont vides de nourriture ; le couvain est négligé. Le nourrissage était terminé le 4 septembre ; les 10 kg. de sucre par colonie étaient insuffisants. Il s'agira d'avoir l'œil ouvert en mars-avril prochain. Un commencement de pillage était rapidement maîtrisé en octobre. Je n'ai jamais vu autant d'abeilles pillardes autour des ruches comme cet automne.

Et maintenant, regardons vers l'avenir...

Agenda Apicole Romand 1944



L'*Agenda Apicole Romand 1944* va paraître d'ici quelques jours. Il se présente comme d'habitude, à ses nombreux amis, avec ses innombrables commodités : travaux des mois, tableaux de toutes sortes pour la tenue rationnelle d'un rucher, comptabilité, pesées de ruches, notes, etc., sans compter ses calendriers, ses conseils divers, nouveautés, listes des membres du Comité central, présidents de sections, inspecteurs de la loque, détenteurs de microscopes et sa partie rédactionnelle qui est toujours fort appréciée.

Le tout forme une petite encyclopédie apicole qu'il est utile de posséder et un aide-mémoire indispensable.

Grâce à ce petit ouvrage, l'on obtient après quelques années, si l'on veut bien se donner la peine de prendre les notes nécessaires, un petit historique de son rucher.

Comme l'année dernière, chaque exemplaire de l'*Agenda Apicole Romand* de 1944 contiendra un *bon-prime* donnant droit au tirage au sort de 3 beaux lots : 1 ruche neuve DB ou DT, 1 caisse à essaim DB ou DT, un enfumoir.

L'*AGENDA APICOLE ROMAND 1944* sera envoyé en communication aux apiculteurs qui le gardent habituellement, ceci jusqu'à épuisement de l'édition. Pour l'obtenir sûrement, le commander à la Librairie Apicole Romande, St-Aubin (Ntel). Prix : fr. 3.25 franco. Chèques postaux IV. 1396.

B O N

pour 1 boîte à miel

« CAFAG » 1/2 kg.

si vous découpez cette annonce
et l'envoyez à mon adresse.



imprimées en 4 couleurs,
1/4, 1/2 et 1 kg. contenu.

Bidons et boîtes en aluminium et en
fer blanc. — Demandez sans engage-
ment échantillon et prix-courant !

R. Meier. Künten (ARGOVIE)
TEL. 3.31.71

Maison spécialisée pour l'apiculture

Miel du pays

J'achète toute quantité de miel pur
au prix officiel en échange de

**linges de lit, trousseaux,
couvertures, rideaux, étoffes
pour dames et messieurs.**

Demandez offres et échantillons.
Prix et choix absolument équivalents
à toute concurrence.

Hans BICHSSEL, à Berthoud (Berne)
ci-dev. Alb. Bichsel Fondée en 1894

CIRE GAUFREE (1re qualité)

garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gaufrir,
à grandes cellules et cellules normales
Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640,
700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour
hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces.
Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons.
Prospectus sur demande.

J. HÄNI SENNIS, GÄHWIL (ST-GALL)

LA PUBLICITÉ

dans le « Bulletin de la Société romande
d'Apiculture », porte et rapporte beaucoup.

L'Agenda apicole romand 1944 est paru

Participation au tirage au sort de
3 beaux lots :

- 1 ruche neuve D.-B. ou D.-T.
- 1 caisse à essaim D.-B. ou D.-T.
- 1 enfumoir

Prix : fr. 3.25 Ch. post. IV. 1396

Librairie apicole romande

St-Aubin (Ntel)

Reines métalliques Brevet 224572

L'accueil favorable fait à ces espaceurs me prouve que je ne poursuis pas mon but en vain. J'ai pu constater que les vrais apiculteurs ont de suite saisi l'utilité de cet appareil. La simplification et rapidité qu'il apporte dans la visite des ruches m'a valu des félicitations de collègues. Je les en remercie. La seule remarque qui m'est parvenue concerne le prix. Il est occasionné par le genre de fabrication (à la main). Je m'empresserai aussitôt que les commandes le justifieront, de corriger ce défaut en passant à un autre genre plus expéditif, moins coûteux, Afin de permettre aux membres de la S.R.A. de les expérimenter en toute liberté, j'en mets un certain nombre à leur disposition avec le simple engagement de m'adresser fr. 3.80 dans le courant de 1944, ou de me retourner le tout en cas de non satisfaction. Pour ce prix réclame, vous recevrez : 22 Reinemétal, 1 scie spéciale avec guide, les instructions et 3 méthodes de transvasement-transformation. Si les montants dépassent 8 mm. (8 fort), prière de l'indiquer. Dès maintenant préparez une ruche pour le 1er essaim 1944. La question est : utile ou non, une ruche équipée, même non habitée y répondra déjà. A partir du 15 décembre je donnerai suite aux demandes aussi longtemps qu'il y aura des Reinemetal à disposition.

Victor Pittier, Hirzelstr. 8. Zurich 4.